

En recherche d'une formation ou d'une reconversion professionnelle... Pourquoi ne pas opter pour l'alternance ?

Compromis entre « cadre scolaire » et entreprise, vecteur de diplôme professionnalisant, ce type de formation apporte des avantages parfois méconnus. Fabien Dijos, directeur du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du Grand Bergeracois, vous propose de faire le point sur ces avantages et de découvrir le CFA. L'établissement existe en Bergeracois depuis plus de 30 ans et fait évoluer régulièrement ses offres de formation pour répondre aux besoins du territoire. La qualité de l'enseignement n'est plus à démontrer comme en témoignent les médailles obtenues lors du dernier concours des meilleurs apprentis de France.

CENTRE DE FORMATION

→ CFA du Grand Bergeracois
109, rue du Docteur Roux -
24100 BERGERAC
Tél : 05 53 22 21 21
accueil@cfa-bergerac.fr
www.cfa-bergeracois.com

INFOS +



CFA DU GRAND BERGERACOIS

Apprendre en travaillant et travailler en apprenant



© Olle Svensson

Quels types de formations proposez-vous ?

Nous offrons plusieurs types de formations professionnelles (du CAP au Bac Pro) par la voie de l'alternance dans cinq domaines : la coiffure, la mécanique auto, la vente, la cuisine et le service.

Dans la majorité des cas, il s'agit de contrats d'apprentissage (de 16 à 25 ans sans prérequis et 15 ans sous conditions) ou de professionnalisation (personnes titulaires d'un CAP ou d'un premier cycle d'enseignement). Nous proposons d'autres types de statuts pour nous adapter aux besoins et aux situations (âge, parcours scolaire et professionnel). Nous essayons d'apporter la réponse la plus personnalisée possible.

À noter que des aménagements de formation sont en place pour les personnes en

Comment se passe un cursus par la voie de l'alternance ?

Il s'agit dans un premier temps de trouver un employeur. L'inscription au CFA est alors automatique. Les apprenants alternent entre les périodes dans l'établissement et dans l'entreprise. À titre d'exemple, les contrats d'apprentissage de 2 ans comprennent 840 heures de formation au CFA (soit 12 semaines par an) pour un enseignement général, technique, théorique et pratique qui permet un développement du savoir-être et de compléter l'expérience en entreprise, où l'apprenti passe le reste de son temps en tant que salarié en formation. Les apprentis sont co-évalués par le formateur du CFA et par le maître d'apprentissage.

Quels sont les rôles du personnel du CFA ?

Nous accompagnons les jeunes tout au long de leur parcours et réalisons un suivi individualisé. Nous fournissons aux entreprises des outils pédagogiques « relais » adaptés. L'individualisation de l'approche et le développement de liens forts avec l'entreprise sont nos priorités. Nous avons une mission de service public : accompagner les jeunes vers l'insertion professionnelle ou la poursuite des études.

Qu'apporte l'alternance dans le cadre d'une formation ?

Elle permet d'acquérir une qualification sanctionnée par un diplôme bonifié par une expérience professionnelle conséquente.

Il faut savoir que 80% des personnes formées par l'apprentissage trouvent un travail à l'issue de leur formation.

Les contrats signés impliquent une rémunération et la formation ne coûte rien à l'apprenti, si ce n'est le matériel personnel nécessaire à l'exercice de son futur métier. Par ailleurs, ce statut permet une exonération totale des charges patronales pour les employeurs et quasi-totale des charges salariales. De plus, il permet de bénéficier d'aides du Conseil Régional, notamment pour les déplacements et l'hébergement, mais également d'aides supplémentaires pour les entreprises de moins de 10 salariés. La première année d'un apprenti de moins de 18 ans ne coûte rien à l'entreprise.

LES BONS PLANS DU CFA

INFOS +

LE RESTAURANT D'APPLICATION

- Les mardis et jeudis midi
- Sur réservation
- Menu complet unique (disponible sur le site du CFA)

LE SALON DE COIFFURE

- Les après-midi du lundi au jeudi
- Sur rendez-vous